

MÉMO MANDAT CTO VENDÔME

CTO DYNAMIQUE OPTION TITRES VIFS À ORIENTATION RESPONSABLE

CE MÉMO EST MIS À VOTRE DISPOSITION POUR REPRENDRE DE FAÇON SIMPLE ET TRANSPARENTE LES PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DE CE CONTRAT.

L'ESSENTIEL SUR LE CTO DYNAMIQUE OPTION TITRES VIFS À ORIENTATION RESPONSABLE

Le Mandat CTO Vendôme est un mandat de gestion permettant de confier à CA Indosuez Gestion l'investissement de votre compte titres au travers de plusieurs orientations de gestion. Le Mandat CTO Vendôme peut donner accès aux titres vifs ou à une sélection de fonds internes au Groupe Crédit Agricole (Amundi, CPR, BFT Investment Managers et CA Indosuez Gestion).

L'orientation CTO Dynamique option titres vifs à orientation Responsable a pour objectif de capter la dynamique boursière des grandes capitalisations françaises et de titres de la zone euro. L'allocation est assurée par CA Indosuez Gestion et s'appuie sur le processus de sélection des titres intégrant des critères extra-financiers de type ESG (Environnement, Social et Gouvernance).

Les avoirs confiés peuvent être investis jusqu'à 100% en actions.

Sur la durée d'investissement recommandée, la performance du CTO pourra être comparée, à titre indicatif, à celle de l'indice CAC 40 calculé dividendes nets réinvestis.

MONTANT MINIMUM	50 000 € (hors OPC à formule et titres bloqués)
VERSEMENTS	Libres
DURÉE D'INVESTISSEMENT RECOMMANDÉE	La durée d'investissement recommandée est supérieure à 8 ans.
DISPONIBILITÉ	Oui, les avoirs sont disponibles. Néanmoins l'attention de l'investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie rapide des marchés peut être réalisée dans des conditions financières non optimales pour l'investisseur (possible sortie en moins-value). <i>Pour de plus amples informations, contactez votre Conseiller du Crédit Agricole.</i>
PROTECTION DU CAPITAL	Non, le capital n'est pas protégé. Le CTO Dynamique option titres vifs à orientation Responsable ainsi que les instruments financiers qui la composent sont soumis aux évolutions et aux aléas des marchés. Ils présentent donc un risque de perte en capital et n'offrent aucune garantie de performance.
FRAIS	Frais fixes : Jusqu'à 150 000 € : 1,20% TTC Au-delà de 150 000 € : 0,90% TTC, tarification appliquée à la part des encours supérieure à 150 000€. Commission de gestion annuelle calculée une fois par an sur la base de la valorisation des encours gérés au 31 décembre de l'année civile considérée ou sur la période concernée pour les mandats ouverts ou clôturés en cours d'année. Droits d'entrée maximum sur OPC (par opération effectuée) OPC actions (françaises, UE, zone Euro, internationales) : 1% OPC à formule : 1,25 % OPC diversifiés : 0,50 % OPC monétaires euros ou à vocation internationale : 0,00 % Hormis les droits d'entrée acquis à l'OPC ou à la société de gestion de l'OPC. Frais de transaction sur titres (par opération effectuée) : <ul style="list-style-type: none">- Opérations de Bourse France sur actions ou titres assimilés : 1,02 % TTC maximum du montant brut de la négociation. Ce taux comprend une commission de mouvement et les frais d'exécution auxquels s'ajoute, le cas échéant, une taxe sur les transactions financières ;- Opérations de Bourse France sur obligations : 0,72 % TTC maximum du montant brut de la négociation. Ce taux correspond à une commission de mouvement ;- Opérations sur ETF : 0,50 % TTC maximum du montant brut de la négociation. Ce taux comprend une commission de mouvement et les frais d'exécution auxquels s'ajoutent éventuellement les frais de change, de livraison et les taxes étrangères.- Opérations réalisées sur marchés étrangers : 1,02 % TTC maximum du montant brut de la négociation. Ce taux comprend une commission de mouvement à laquelle s'ajoutent les frais d'exécution ainsi qu'éventuellement les frais de change, de livraison et les taxes étrangères. Droits de garde : Aucun droit de garde ne sera prélevé au titre du Mandat CTO Vendôme.
FISCALITÉ	Fiscalité du compte titres. <i>Pour de plus amples informations, contactez votre Conseiller du Crédit Agricole.</i>

BON À SAVOIR

POINT D'ATTENTION	Nous attirons votre attention sur le fait qu'investir sur les marchés financiers nécessite une connaissance préalable et une acceptation des risques qui y sont associés. Les risques inhérents au Mandat CTO Vendôme sont décrits à l'article 5 des Conditions Générales du mandat.
INFORMATIONS	<ul style="list-style-type: none">- Vous recevez, de la part de votre teneur de compte un avis d'opérations mensuel reprenant l'ensemble des mouvements réalisés au cours du mois.- Vous recevez également, de la part de votre société de gestion un relevé de portefeuille trimestriel ainsi qu'un rapport de gestion trimestriel.
SERVICE INFORMATION MANDATS	En souscrivant au Mandat CTO Vendôme vous bénéficiez gratuitement (hors coût de communication) du service Information Mandats . Ce service vous permet d'obtenir toute information relative à l'actualité, à la valorisation et au suivi de votre compte sous mandat. Vous pouvez contacter nos Conseillers spécialisés au 01 40 75 65 40 du lundi au samedi.
SERVICES EN LIGNE	Vous avez la possibilité de consulter votre portefeuille sur le site de votre Caisse régionale à la rubrique « Consultation » de votre espace personnel. Restez connecté avec l'appli « Mon Info Mandats » qui vous donne des informations sur la stratégie de votre mandat de gestion.
DÉLAI DE RÉTRACTATION	Conformément à la réglementation prévue en cas de démarchage, vous disposez d'un droit de rétractation pendant un délai de 14 jours calendaires calculé à compter du jour : <ul style="list-style-type: none">- soit, de la signature par les Parties des Conditions Particulières du Mandat CTO Vendôme ;- soit, de la réception, par le Mandant, de l'ensemble des conditions contractuelles et des informations exigées par la réglementation en vigueur si cette dernière date est postérieure à la date de conclusion du Mandat CTO Vendôme.
SOCIÉTÉ DE GESTION	CA Indosuez Gestion - Société anonyme au capital de 11 037 455 € - RCS PARIS 392 945 382. Société de Gestion de Portefeuille agréée sous le n°GP 98025. 17, rue du Docteur Lancereaux - 75382 Paris Cedex 08 - France.

AVERTISSEMENT

Pas de vente de mandat de gestion à un client US Person.

La Caisse régionale s'interdit de commercialiser des mandats (PEA / CTO ou assurance vie) auprès de ses éventuels clients US Persons (au sens de la «Regulation S» du «US Securities Act» de 1933 dans sa version modifiée) et assimilées (telles que visées dans la loi Américaine dite « HIRE » du 18 mars 2010 et dans le dispositif FATCA) et s'engage à se conformer en tous points à cette réglementation. L'identification du statut de US Person incombe à la Caisse régionale teneur de compte, qui se doit d'en informer, le cas échéant, Indosuez Gestion. Ces dispositions s'inscrivent dans le cadre de la convention tripartite signée entre la Caisse régionale, Indosuez Wealth (France) et Indosuez Gestion. Le Mandat CTO Vendôme est un mandat de gestion qui s'adresse à des souscripteurs ayant la connaissance et l'expérience des produits financiers. En choisissant le Mandat CTO Vendôme, votre portefeuille est investi dans des instruments financiers susceptibles de connaître les évolutions et les aléas des marchés. **Les risques inhérents au Mandat CTO Vendôme sont principalement fonction des risques attachés aux différents instruments financiers dans lesquels votre portefeuille est investi. Les risques qui pourront affecter de manière négative la valeur du portefeuille sont notamment le risque actions, le risque de taux, le risque de crédit et le risque de change. En qualité d'investisseur, vous êtes averti que votre capital n'est pas garanti, vous pouvez donc supporter un risque de perte de l'intégralité du capital sous gestion.**

Ce document ne constitue en aucun cas une offre ou une sollicitation de conclure un Mandat CTO Vendôme ni un acte de démarchage. Les conditions de fonctionnement et de conclusion du Mandat CTO Vendôme sont détaillées dans le contrat correspondant ainsi que dans la Fiche d'Information Pré-contractuelle en cas d'acte de démarchage (article L.341-12 et suivants du Code monétaire et financier). Il est impératif de lire attentivement le contrat ainsi qu'éventuellement la Fiche d'Information Pré-contractuelle (en cas d'acte de démarchage) avant toute conclusion du Mandat CTO Vendôme. La souscription d'un mandat de gestion nécessite préalablement que la Caisse régionale s'enquiert de la connaissance et de l'expérience du client en matière de placements financiers, ainsi que de sa situation financière et de ses objectifs d'investissement.

AGIR CHAQUE JOUR DANS VOTRE INTÉRÊT
ET CELUI DE LA SOCIÉTÉ



BANQUE PRIVÉE

Offre conçue par CA Indosuez Gestion - Société anonyme au capital de 11 037 435€ - RCS Paris 392 945 382. Société de gestion de portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le numéro GP 98025 et autorisée à exercer le service de gestion de portefeuille pour compte de tiers. Siège social : 17, rue du Docteur Lancereaux - 75382 Paris Cedex 08 - France.

CA Indosuez Gestion est une filiale de CA Indosuez Wealth (France) - Société anonyme au capital de 82 949 490€ - RCS Paris 572 171 635. Etablissement de Crédit et Société de Courtage d'Assurances, immatriculée au Registre des intermédiaires en assurance sous le n°07 004 759. Siège social : 17, rue du Docteur Lancereaux - 75382 Paris Cedex 08 - France.

CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL DE CENTRE FRANCE, société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit - Siège social situé 1 Avenue de la Libération - 63 045 CLERMONT-FERRAND CEDEX 9. - SIREN 445 200 488 - RCS Clermont-Ferrand - Société de courtage d'assurance immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurance sous le n° 07 023 162. Découvrez notre politique de protection des données personnelles sur notre site internet www.credit-agricole.fr/ca-centrefrance ou en agences.

Document non contractuel - Informations valables au 17/01/2023, susceptibles d'évolutions.